



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENTRÉE VAUDOISE 2013-2014

Entrée en vigueur de la loi sur l'enseignement obligatoire

La rentrée scolaire dans le canton de Vaud se déroulera pour l'ensemble des secteurs de l'enseignement obligatoire et postobligatoire lundi 26 août prochain. Cette rentrée marque la mise en vigueur de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) pour les élèves de la 1^{re} à la 9^e année HarmoS. L'école est désormais obligatoire dès quatre ans révolus au 31 juillet, elle dure onze ans. Les élèves qui entrent en 10^eH et en 11^eH terminent leur scolarité selon l'ancien système.

Le cycle initial (CIN), désormais obligatoire pour tous les enfants ayant atteint l'âge de quatre ans révolus au 31 juillet, comprend cette rentrée 15'355 élèves, 7609 en première année et 7746 en deuxième. 86'816 élèves au total suivront les classes de la première à la onzième année de la scolarité obligatoire. Ces chiffres comprennent les élèves scolarisés en institution de l'enseignement spécialisé. Quelque 29'000 jeunes relèvent quant à eux de l'enseignement postobligatoire lors de cette rentrée, dont 1/3 suivent le gymnase. Ces chiffres correspondent aux prévisions démographiques d'une phase de croissance régulière sur le long terme.

La mise en oeuvre de la LEO s'accompagne de nombreuses directives dont un nouveau cadre général de l'évaluation. Il a pour rôle de fixer les conditions à la base des décisions qui jalonnent le parcours scolaire des élèves, en particulier la promotion, l'orientation et la réorientation dans les voies et les niveaux du secondaire, et la certification. L'« agenda de l'élève » a fait l'objet d'un remaniement, et un « cahier de communication » pour l'école enfantine a été créé.

Concernant le secteur de la formation postobligatoire, 6469 nouveaux contrats d'apprentissage étaient signés et enregistrés au 14 août. Ce pointage annuel permet de relever une progression constante depuis 10 ans du nombre de nouveaux contrats, ce qui démontre la très bonne et nécessaire collaboration qui existe entre le Département et les entreprises formatrices.

Concernant le secteur de la « transition 1 » (passage de l'école au monde de la

formation professionnelle), de nombreuses actions sont conduites tout au long de l'année. Il convient notamment de relever l'outil très apprécié qu'est la « bourse des places d'apprentissage » créé par l'office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, qui comptait début août encore 465 places disponibles sur 5161 proposées.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 août 2013

DFJC, Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département, 021 316 3001

[Rentrée_2013 - Projets en cours](#)

[Rentrée_2013 - statistique globale élèves selon le type de formation](#)

[Rentrée_2013_presentation](#)

[Rentrée_2013 - statistiques](#)